

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes .....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements .....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TÉLÉPHONE 31	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS. 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Nous sommes placés devant la grande question !

« Je crois que nous venons de subir une défaite et quand le chancelier Hitler déclare que l'Allemagne en 1938 est plus grande qu'elle n'était en 1914, je me demande si la France n'est pas plus petite ! »

« La France plus petite ! L'Allemagne plus grande ! »

C'est dur d'entendre des mots pareils, mais c'est nécessaire et salubre après tout comme l'est toujours la vérité ! Cette terrible parole de M. de Monzie au banquet Gambetta, qui mettait ses auditeurs en face de la dure réalité, les a fait frémir jusqu'au fond du cœur où elle avait comme les tristes vibrations d'un glas !

Ainsi la victoire de 1918 qui devait faire rayonner l'esprit français sur le monde, qui devait rendre son resplendissement au génie libérateur de notre pays, ainsi cette victoire de l'héroïsme français n'aurait finalement abouti qu'à installer sur l'Europe l'hégémonie allemande ! Et par un retournement prodigieux, c'est de sa défaite que le pangermanisme sortirait triomphant !

Si la France acceptait cela, alors elle aurait mérité son destin et pourrait dans la suite des temps aller rejoindre la triste cortège des peuples qui, comme nos voisins d'outre-pyrénées, déshonorent leur glorieuse histoire par une fin misérable dans la déchéance extérieure et le déchirement intérieur des guerres civiles !

C'est au fond la question que posait M. de Monzie quand il ajoutait : « Alors, Messieurs, il s'agit de savoir si la France veut être plus petite, si elle se résigne à être plus petite, si elle aime mieux s'adonner aux soins de sa dispute intérieure que de consacrer le meilleur de soi à la reconstitution de son prestige ! »

Oui, voilà la question devant laquelle le pays se trouve placé sans qu'il ait aucune possibilité d'y échapper !... On nous a assez nourri de mensonges et bercé d'illusions. De reculs en reculs, d'abandons en renoncements, nous nous sommes affaiblis pendant que l'Allemagne se fortifiait. On nous disait que le seul moyen d'apaiser l'Allemagne était de tout lui permettre et que sur cette violation de tous les traités nous ferions avec elle un bon traité de rapprochement !... Voilà comme les prétendus promoteurs de paix nous ont menés aux bords de la guerre après nous avoir mis dans les plus mauvaises conditions pour la faire, après nous avoir enlevé notre supériorité et laissé notre ennemi devenir le plus puissant Etat de l'Europe ! C'est le moment qu'ils choisissent pour nous pousser sur la voie sanglante par l'intervention en Espagne.

Quand nous étions les plus forts, ils réclamaient la paix. Quand nous sommes faibles, ils poussent à la guerre !

Si la France veut rester plus petite en face de l'Allemagne plus grande, c'est M. de Monzie seulement qui pose cette question ?

Ecoutez un radical-socialiste qui fut dès le début Front-populaire intégral, Front-populaire-cent-pour-cent ! Ecoutez M. Léon Archimbaud. Dans un article intitulé « La France devant le danger » et publié par la « correspondance Havas », après avoir dit que nous payons de longues années de discussions intérieures stériles, de divisions mesquines, il ajoute :

« Il est vraiment temps de réagir. Si nous laissons faire, si nous sommes incapables plus longtemps d'avoir à l'intérieur une politique vraiment généreuse et à l'extérieur une politique vraiment ferme, l'Allemagne d'ici un an, d'ici deux ans, peut nous imposer ses volontés !... »

Quand Hitler dit à son peuple de lui laisser quelques années après quoi il se charge de le rendre heureux, il veut dire : dans quelques années nous serons si puissants que nous ferons la loi au monde, sans rien risquer. Et M. Léon Archimbaud renouvelle son interrogatoire. Il le fait dans les termes suivants :

« Voulez-vous la paix à ce prix ? Voulez-vous que le sacrifice de la

« guerre ait été la résistance inutile à l'asservissement... »

« Voulez-vous que le militant national-socialiste vienne nous prendre à nous gouverner ? Voulez-vous être plés au régime hitlérien et subir le sort de l'Autriche ? »

Et comme M. de Monzie, il réclame la fin des querelles mesquines qui discréditent le régime parlementaire ; et il réclame un gouvernement de salut public qui ait la confiance de la nation, un gouvernement qui gouverne !...

C'est exactement ce que veut aussi un autre membre actif et notoire du Front-populaire, M. Henri Guernut, ancien secrétaire-général de la Ligue des Droits de l'Homme, qui écrit dans *Marianne* :

« Il faudra dire, tôt ou tard, à MM. Hitler et Mussolini : « Jusqu'ici, soit ! mais pas plus loin ! » Bref, si dans l'ordre intérieur il faut dire « oui » à la hardiesse de toutes les formes possibles, il faudra dire « non » à la démagogie. Si dans l'ordre extérieur et aux puissances de paix il faut dire « oui », aux maîtres chanteurs il faudra dire « non ». Fini le temps des hommes gentils et souriants qui ont du savoir ou du savoir faire, qui se plaisent à farder, à enjoliver, qui s'ingénient à tout concilier, même l'inconciliable. Voici venir le temps des hommes qui seront être impopulaires, qui parleront net, franc et rude, qui ne se laisseront ni séduire par les applaudissements des flatteurs ni troubler par les huées des fanatiques. »

Ils reviennent de loin, ces deux citoyens !

Après avoir contribué au triomphe d'une politique qui est tout le contraire de celle qu'ils réclament aujourd'hui, MM. Léon Archimbaud et Henri Guernut semblent avoir compris leurs erreurs !... A eux comme à d'autres, qui sont sur la même voie de retour vers la vérité, on n'opposera pas d'inutiles reproches. Ce n'est pas le moment de récriminer. C'est le moment d'unir, de rassembler pour le salut commun tous ceux qui sont résolus, suivant l'expression de M. de Monzie, à reconstituer le prestige de la France, tous ceux qui n'acceptent pas que la France reste plus petite...  
L'heure presse ! Il ne faut pas attendre pour la faire que le destin ait prononcé le mot terrible, le mot de toutes les catastrophes : trop tard !  
Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

### Les fées restent-elles en faveur ?

J'ignore si les petites filles d'aujourd'hui sont comme nous l'étions à leur âge, amoureuses des contes de fées. J'ai peur que cette vieille lune ne soit devenue à leurs yeux un fantôme ridicule.

Que viendraient faire, en effet, dans leurs petites imaginations, la baguette magique, les bottes de sept lieues, le cor de chasse du baron de Crac, le tapis volant des Mille et Une Nuits — et le reste ?

Elles sont nées à l'époque de la T.S.F., de l'automobile, du gramophone, de l'aviation, du cinéma. Elles sont, sans le savoir, gorgées d'avance de toutes les féeries qu'on pourrait leur raconter. Je suppose que, si on leur répétait l'histoire d'Andersen, ou le porcher possédant une marmite enchantée qu'il n'avait qu'à tourner dans un sens, puis dans l'autre, pour entendre les plus jolis airs, elles auraient un petit sourire supérieur et répondraient que leurs disques de phonographe ne sont pas autre chose ; que le Petit Poucet, chaussé des bottes de l'Ogre, leur ferait pitié — l'aïe de papa fait du cent à l'heure ! — que la trompe du fameux baron, jouant toute seule, le soir, la musique gelée de l'après-midi, leur ferait l'effet d'un de ces vieux grammons démodés, qui portaient jadis un énorme pavillon ; que la carpepe musulmane s'élevait à Bagdad, avec son propriétaire assis dessus serait pour elles un avion bien inférieur aux vrais. « La marraine qui change la citrouille en carrosse ? Nous avons vu bien plus fort au cinéma ! »

Et ainsi de suite.

Ah ! si l'on avait dit, aux enfants que nous fûmes, qu'un jour viendrait où, de notre vivant, sur cette terre même, et non dans les nuages de l'au-delà nous verrions tout ce que voient les gosses d'aujourd'hui nous aurions commencé par hausser les épaules ; ensuite, nous aurions arondé nos yeux ; ensuite, nous aurions battu des mains. Dans l'attente de cette merveille, nous aurions frémi d'impatience. Vivre en plein conte bien, quelle promesse ! Mon Dieu ! que le temps se dépêche, afin que nous puissions voir cela !

## Informations

### A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre discute les propositions de loi tendant à assurer la liberté commerciale des débits de boissons.

L'article 1<sup>er</sup> est adopté et la suite de la discussion du projet est renvoyée à une prochaine séance.

La Chambre adopte le projet de loi relatif à l'assainissement du marché des vins marocains.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le projet financier. M. Schmidt, rapporteur, énumère les charges que 25 milliards seront nécessaires d'ici la fin de l'année. Il signale que la Chambre aura la possibilité d'élever le plafond de 150.000 fr., établi comme minimum pour les assujettis au prélèvement sur le capital.

M. Montigny s'élève contre la demande des pleins pouvoirs formulée par le Gouvernement, car avec ces pleins pouvoirs, la République sera à la merci d'un parti et d'un homme.

M. Creyssel monte à la tribune ; mais de violents incidents se produisent : de nombreux députés en viennent aux mains. La séance est suspendue.

A la reprise de la séance, M. Léon Blum monte à la tribune et défend le projet financier. Il déclare que la trésorerie aura à faire face à une charge de 40 milliards massifs plus 10 milliards de remboursement. Le Trésor, dit-il, aura à se procurer 1 milliard par semaine jusqu'à la fin de l'année. Les décaissements ont dépassé de 2 milliards et demi, les encaissements en mars. Le projet du Gouvernement envisage des mesures que l'on peut classer en 3 rubriques principales : 1<sup>o</sup> Budget et trésorerie ; 2<sup>o</sup> Crédit et monnaie ; 3<sup>o</sup> Economie et politique sociale. Et M. Blum demande les pleins pouvoirs jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. La séance est suspendue à 19 h. 30 et renvoyée à 21 h. 30.

Dans la séance de nuit qui est ouverte à 22 heures MM. Martin, Potut, Candace prennent la parole, puis la discussion est renvoyée au lendemain matin.

### Election législative

Voici les résultats de l'élection législative partielle de l'arrondissement de Crét. Inscrits : 21.124 ; votants : 15.893 ; blancs ou nuls : 218 ; suffrages exprimés : 15.665.

Ont obtenu : MM. Noguères, socialiste, S.F.I.O., 5.751 voix ; Demonte, radical-socialiste, 4.643 ; Terrat, 3.654 ; Vigo, P.S.F., 1.217.

### L'affaire du C.A.R.S.

La Commission de révision des votes s'est réunie mardi matin et a entériné l'élection de M. de Beaumont comme député de la Cochinchine française.

Elle a rectifié ainsi le nombre des suffrages : M. de Beaumont : 1.515 voix (64) ; M. Béziat : 1.157 voix ; M. Toulouse : 202 voix ; M. Loesch : 125 voix.

La Chambre des mises en accusation s'est réunie pour statuer sur la détention du général Duseigneur et de M. de Douville-Mailletou.

La Chambre des mises en accusation, après plus de deux heures de délibérations, a décidé de les maintenir tous deux en prison pour une nouvelle période de trois mois, c'est-à-dire jusqu'au 4 juillet prochain.

En outre, une nouvelle arrestation a été effectuée dans l'affaire du C.A.R.S., celle de M. Pannetier, 42 ans. A la suite d'une perquisition effectuée à son domicile, on a découvert des plans se rapportant à des usines travaillant pour la défense nationale.

Négociations franco-italiennes

A la fin de la semaine dernière, le bruit a couru que la France entamerait bientôt des négociations avec l'Italie.

Dans les sphères françaises responsables, la perspective d'un accord anglo-italien est bien accueillie depuis le début. On se rend maintenant de plus en plus compte que cet accord servirait les intérêts français et faciliterait le rapprochement franco-italien.

Du côté italien on désire qu'un ambassadeur français vienne aussitôt que possible à Rome.

Reconnaissance de l'Anschluss

Le ministre de Belgique a fait savoir au gouvernement que la légation de Belgique à Vienne était transformée en un consulat général. En même temps, le gouvernement polonais a décidé la transformation de sa légation à Vienne en un consulat.

C'est fait. Nous voyons cela. Sommes-nous plus heureux ? Ces réalisations de la science, vraie marraine des vieux contes, et toutes celles qui vont venir encore, cela vaut-il les balancements de cœur que nous avions, quand les fêtes vivaient, intangibles, dans le monde prodigieux de l'inraissable ? Et les petites filles d'aujourd'hui, pour finir, n'ont-elles pas perdu quelque chose comme un trésor ?  
Lucie DELARUE-MARDRUS.

Ces modifications diplomatiques équivalent à la reconnaissance du fait accompli par l'Allemagne en Autriche.

### Le conflit sino-japonais

Suivant des informations de source officielle japonaise, les Chinois, qui ont défendu depuis seize jours le Grand Canal battent actuellement en retraite, laissant des milliers de tués sur le terrain.

Les Japonais déclarent avoir franchi le Grand Canal à Taïer Tchouang et Han Tchouang. Ils avanceraient au sud dans la direction de Hsou Tchéou, ville stratégique située à 200 kilomètres de Nankin.

Les Chinois nient que les Japonais aient franchi le Canal, mais des informations de source étrangère digne de foi confirment les déclarations nippones.

### EN PEU DE MOTS...

— Les grandes manœuvres de 1935 auront lieu en Champagne. Elles seront dirigées par le général Genge.

— Les gouvernements de Grèce et de Turquie considèrent, désormais, leurs représentants diplomatiques à Rome comme accrédités, auprès du roi d'Italie, empereur d'Ethiopia.

— Mardi, la gelée a causé d'importants dégâts aux vignobles du Narbonnais et du Biterrois. On évalue à deux ou trois millions d'hectos, les pertes subies dans cette région particulièrement productive.

— Au tirage de la ville de Paris 1894-1896, le numéro 416.002 est remboursé par 100.000 fr. Au tirage des Foncières 1909, le numéro 194.617 est remboursé par 50.000 francs.

— Un avion militaire anglais a fait une chute mardi, à Tithorpe, près de Driffield (Yorkshire). Cinq hommes ont été tués.

— Le travail a repris, mardi matin, aux usines Rateau, à La Courneuve. De même, les employés de chez Peugeot, qui avaient fait grève en signe de protestation contre la grève des métallurgistes ont également repris le travail, mardi matin.

## NOS ÉCHOS

### Civilisation.

Aux U.S.A., les femmes viennent de remporter une nouvelle victoire.

Les combats de lutte sur un ring, enduit d'une épaisse couche de boue, étaient jusqu'ici réservés aux hommes.

Les premiers combats féminins viennent d'avoir lieu.

Le plus curieux, c'est qu'après quelques glissements il devient impossible de reconnaître les combattantes. L'arbitre lui-même, sur le ring, s'y perd ! A la fin du match, on s'empresse d'essuyer le visage de la gagnante avec une serviette... avant de proclamer son nom !

### Assainissement.

— Ford assure, disait ce quinquagénaire plein d'ardeur, que les hommes de 50 ans sont le sel de l'univers !

— Oui, fit-elle en baissant les yeux, mais les hommes au-dessous de cinquante ans sont le poivre !

### Discussion amicale.

— Tu as une mine bien réjouie !

— Il y a de quoi, mon cher je viens de m'assurer à la fois contre le vol, l'incendie et la grêle. J'ai obtenu ainsi une réduction de 20 pour cent. C'est une bonne affaire, n'est-ce pas ?

— A te parler franchement, je comprends l'incendie et le vol. Mais la grêle, ce n'est pas toi qui va pouvoir la faire tomber !

### Réalisme.

— Chérie, disait le jeune homme épris de romantisme, n'aimerez-vous pas partir avec moi sur ce rayon de lune argenté ? Vers ces étoiles lointaines où tout est amour et paix ? Nous pourrions y vivre dans un bonheur éternel, loin de...  
— Oh ! non, je ne peux pas, Jimmy ! interrompit la jeune fille, j'ai rendez-vous avec mon coiffeur, à 4 heures.

### Amabilité.

Il y avait cours d'histoire naturelle à l'école. Le professeur expliquait la circulation du sang.

— Si je me mets la tête en bas, le sang va me monter à la tête, n'est-ce pas ?  
— Oui, monsieur.

— Mais pourquoi quand je suis debout le sang ne se précipite-t-il pas vers mes pieds ?  
— Parce que vos pieds ne sont pas vides, susurra une voix.

### A tout hasard.

— Je ne peux pas vous offrir l'aisance, une maison à la campagne et une voiture comme Jacques Durand, mais je vous offre de l'amour.

— Il n'y a rien de tel que l'amour, chéri, répondit-elle en se serrant contre lui, mais... où habite donc ce Jacques Durand ?

## Mars rustique et la Mi-Carême

Causerie faite au micro de Toulouse-Pyrénées le 21 mars par notre collaborateur Ernest Lafon.

(Suite et fin)

Fions-nous aux merles pour annoncer la fin de l'hiver : « *Uno merlo plà ivernado, al mes de mars a sa niucado* ». Lorsque l'hiver n'est pas tardif, les merles couvent leur première nichée au mois de mars.

Avec des alternances de giboulées et de soleil, le printemps finit par l'emporter, car on dit encore que « *per Sant-Bénézet, Lou Coucut canto per soun dret, Sé per Nostro-Damo n'a pas canta, Es tuat ou escanat* »... En Bas-Quercy, on ajoute cette variante : « *Per-San-Bénézet, Lou Coucut canto dins tous bouns endrets ou es morts de fret*... »

Traduisez de tout ce qui précède : Le 21 mars, à la Saint-Benoît, on au plus tard à la fête de l'Annonciation du 25 mars, le coucou est de retour et l'entend chanter dans les bois s'il n'est pas mort de froid.

La fête de Notre-Dame, du 25 mars est appelée vulgairement « *Nostro-Damo de Paro-Prat* », car à cette époque, il ne faut plus faire paître le bétail dans les prés sous peine de nuire à la fenaison.

Laissons donc les arbres fleurir, l'herbe pousser, le blé épier car « *pla pauc bal la marsecado se quillo pas la ségol, en prens ou espigado* ». Le mois de mars vaudrait, en effet, bien peu, s'il ne laissait pas le seigle fécondé ou en épi.

Mais il faut encore que nous disions un mot des réjouissances du mois de mars.

Dans ma causerie sur février rustique, je vous avais laissé mes chers auditeurs sur la paisible digestion du porc gras dont les fêtes culinaires pré-ludaient aux gastronomiques repas du Carnaval. Or, cette année, le mardi gras est tombé le 1<sup>er</sup> mars. Avez-vous vu la promenade du bœuf gras ? Encore une de nos séculaires traditions qui se perd depuis que malgré son prix le bifteck se vendant comme des petits pains, les bouchers ne daignent plus nous fournir une telle exhibition. Et cependant c'était jadis dans nos cantons et importantes bourgades, une réjouissante cérémonie quand on promenait dans les rues et sur les boulevards ce bœuf offert en holocauste, harnaché de branches de lauriers et aux cornes enrubannées.

Je ne reviendrai pas non plus sur les joies bachiques du Carnaval auquel j'ai rendu l'hommage mérité, dans mon roman « *Le pays des Bombances* ». Je vais, donc, tout droit à la mi-carême.

D'ailleurs, je ne sais pas pourquoi, dans les grandes villes, tout comme dans nos campagnes, on néglige de plus en plus Carnaval, au profit de la Mi-Carême. Un tel exemple vient de haut sans doute, puisque Carnaval ne soulève plus d'enthousiasme, même à Toulouse, qui, en revanche, nous a fait le 27 mars, des fêtes dignes de sa réputation.

Toulouse n'en est plus à cette période d'austérité où son Parlement condamnait, en 1857, tous ceux qui parcouraient les rues « en masques ou travestissements », à la peine de mille écus d'amende et de l'emprisonnement. Quant à ceux qui accompagnaient le défilé de la carnavalade « violons, hautbois et tambourins », ils devaient être jetés en prison et subir la peine du bannissement.

Et même en 1626 ces touchants abus de l'autorité persistaient encore, jusqu'au point de condamner à la peine de mort deux pauvres manants coupables de s'être déguisés en ermites et d'avoir quêté en ville au profit sans doute des inondés du Mont St-Bernard.

Qu'à cela ne tienne : Carnaval a été jugé et conduit à l'auto-dafé du jour des Cendres sur la complainte,

Adiou paouré, paouré, paouré  
Adiou paouré Carnaval.  
Tu t'en bas et io demori  
Per mints la soupo d'oli...

sur l'air d'un triste lamento qui ne

serait autre, paraît-il, que la parodie d'un célèbre stabat de Pergolèse, tiré de l'Opéra, « *La Servante maîtresse* », qui eut son heure de succès. Thème tombé, on ne sait trop comment dans le répertoire populaire, ou rustique, tout comme certains cantiques d'ailleurs.

Carnaval est mort, mais il reste la vieille, celle qui ne voulait jamais mourir. Le jour de la Mi-Carême, les jeunes gens du village font ce qu'ils appellent « un *esparan* », sorte de mannequin effigie avec les souquenilles, caracots, et jupons effilochés, bourrés de paille ou de foin ; le chef coiffé à l'ancienne mode soit du pierrot ou du mouchoir selon la région.

Pour la circonstance, jadis la jeunesse se déguisait en scieurs de long et en pénitents et le lugubre cortège conduisait la vieille sur la pouline en chantant la sentence :

*Resseguem la vieiho, la vieiho, resseguem la vieiho anet !...*

A ce chant répondaient les lamentations des pénitents :

*Adiou paouro mémo, vos mouri recogado... Cal malhur...*

Et pour donner le change et légitimer leur arrêt de torture, les scieurs de long répondaient :

*Taut milhour, èro soucièro et jou mérito tant bien*

Les scieurs étendaient la vieille sur la pouline ou grand chevalet qui, jadis, servait au sciage des poitrans avant l'invention des scies mécaniques. Un gaillard montait à cheval sur la pouline tandis que les autres tiraient la scie en cadence en chantant :

*« Resseguem la vieiho, la vieiho, resseguem la vieiho ! »* Et à mesure que les dents s'enfonçaient, de la foule partaient des cris, des plaintes : *Paouro mémo ! adiou paouro mémo !*

Et pour faire constater que l'on venait d'immoler une sorcière, les bourreaux ramassaient de la sciure de bois et la dispersaient au vent en criant : *Agajas n'a pas tou sang d'umo chrestiano...*

Voilà le thème de cette fête de la Mi-Carême, dernière reguinade du Carnaval, où soufflait encore ce vent de folie qui rappelait les Saturnales que les Romains avaient introduites en Gaule.

Mais n'oublions pas que le Carême continue pendant tout le mois de mars en général et, jadis il était d'autant plus sévère que l'on ne mangeait pas de viande du mercredi des Cendres, jusqu'au jour de Pâques. L'on devait à certains jours employer l'huile de noix et non la graisse pour la préparation des aliments. L'on a beau en termes poétiques, vanter la saveur de l'huile de noix, pour un gourmet, cela ne vaut pas la graisse d'oie qui a mijoté avec les confits...

Tout cendrons, pé nut, sans camiso,  
Lou carémé es tombat d'en sus ;  
L'amour, mas sos, prend rabho griso,  
Dai capucin, s'en parlo plus.

Cal entera la gourmandiso,  
Et castiga tout sa qué prus,  
Amal se trop escandaliso  
Bal mai zou coupa rasibus.

Dins las aigos de Penitèns  
Cal desenerassi la consuecienso  
Sabouna, blanqui, netejà.

Cal metré l'amo à la bugado  
Penja las dents à la trabado  
E la lengo la cal minja...  
(Tiré de la rédaction des poésies complètes de Paul Froment).

Oui, chers auditeurs, le poète nous recommande de mettre les dents au ratelier et d'avaler notre langue comme signe de repentance. Et c'est ce que je vais faire en vous donnant rendez-vous au beau réveil du temps pascal où j'espère revenir à ce micro vous gagner l'omelette en vous criant « *Alléluia !* » et en célébrant le renouveau en l'honneur duquel nous chanterons la résurrection du printemps.

Ernest LAFON.

### Thémis au Paraguay.

Huit enfants de 12 à 14 ans ont comparu devant le tribunal des enfants de

Redcar (Paraguay), pour avoir volé des paquets de cigarettes. Ils ont été condamnés... à ne plus fumer pendant un an !

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## Politique hospitalière départementale

Le Ministre de la Santé publique vient de saisir le Conseil Supérieur de l'Assistance publique et les unions hospitalières, d'un projet de réforme de la loi de 1851, sur les hôpitaux.

Ce projet de réforme comporte la constitution de nouveaux comités départementaux de coordination, chargés d'établir, dans chaque département, en conformité des principes et de la doctrine générale de la politique hospitalière nationale, un programme hospitalier rationnel, correspondant aux besoins sanitaires du département.

C'est ainsi que sous prétexte de coordination on tend à multiplier le nombre des Comités de coordination qui viennent s'ajouter les uns aux autres et ajouter leur complexité à celle des nombreux comités déjà existants. De telle sorte qu'au moment même on propose un fil d'Ariane pour nous guider dans le dédale des institutions sanitaires, on nous donne un échecaveau très embrouillé.

Nous avons adressé aux membres du Conseil Supérieur de l'Assistance publique et des Unions hospitalières, un commentaire du projet ministériel. Ces commentaires renforcent l'expression de principes et d'une doctrine qui constituera très certainement une base de discussion.

Mais en attendant que le Conseil Supérieur et les Unions hospitalières se prononcent, nous croyons utile de reproduire les conceptions du Ministre de la Santé Publique, sur ce que doit être nécessairement la politique départementale, telles qu'il les a exposées dans son discours d'inauguration du nouvel hôpital d'Amboise, le 19 septembre 1937 :

« Il est absolument nécessaire que les hôpitaux français sachent, à l'heure actuelle, entrer résolument dans la voie qui s'impose, et qu'ils soient dotés d'un équipement technique absolument parfait.

« Il faut que les hôpitaux français acceptent d'entrer dans le cadre tracé, dès 1920, par M. Breton, rappelé en 1922, par M. Paul Strauss, et qui reçut son expression définitive dans un rapport de M. Sarraz-Bourneat présenté au Conseil Supérieur de l'Assistance Publique en 1934.

Dans ce très important travail, il était clairement exposé qu'une organisation hospitalière rationnelle devait comprendre, en résumé, pour un département donné :

« 1° un grand hôpital équipé à la moderne, situé, en principe, au chef lieu ou dans la ville la plus importante du département,

« 2° à côté des établissements suffisamment outillés au point de vue chirurgical pour que les transports des malades des régions éloignées à l'hôpital de grand rattachement soient exceptionnels.

« Les petits établissements de dix à quinze lits, disséminés un peu partout, qui ne devraient plus recevoir de malades ou de blessés qu'à titre transitoire. Ces établissements n'auraient besoin que d'une petite salle d'opérations pour la chirurgie d'urgence, d'une salle de pansements, de deux ou trois chambres réservées aux malades et aux blessés, le reste de leurs lits étant affecté à l'hospitalisation des vieillards, des infirmes et des incurables.

« 4° Enfin, débordant le cadre administratif départemental, certains traitements spéciaux doivent être organisés régionalement dans les hôpitaux fonctionnant régionalement près des facultés ou des écoles de Médecine. »

Le Ministre a laissé de côté deux points importants.

Il déclare que les hôpitaux français doivent être dotés d'un équipement technique absolument parfait.

Or, l'équipement technique ne se limite pas aux moyens matériels et à l'ensemble des instruments et des installations que la science et la pratique médicale ont mis au service des médecins et des chirurgiens pour accroître leurs moyens d'action et d'investigation. Il se complique du choix et du recrutement des praticiens familiarisés avec les diverses spécialisations.

Or, la pratique et la mise en œuvre, dans les hôpitaux de cette division du travail et de cette spécialisation des fonctions, et le recrutement des praticiens qu'ils comportent ne sont possibles que dans des hôpitaux possédant un nombre de lits et une population de malades importants.

D'autre part, à côté des nécessités techniques et pratiques de la médecine d'hôpital, il faut tenir compte de l'ensemble des nécessités administratives.

A la base de ces nécessités se place le prix de revient de la journée d'hospitalisation, qui pour être maintenu dans de justes limites exige l'occupation permanente des lits par les malades.

Or, si l'on multiplie les hôpitaux et le nombre des lits de ces hôpitaux, dans des conditions telles que la population des malades se trouve énergiquement répartie, entre tous, le nombre des lits inoccupés grève anarchiquement les gestions hospitalières.

D'où la nécessité de grouper les

## Les Enfants du Quercy à Toulouse

L'Amicale des Enfants du Quercy a donné son banquet annuel, le dimanche 27 mars, au Clocher de Rodez, chez notre sociétaire, M. Petit.

Autour des tables, magnifiquement décorées, se réunissaient les enfants du pays natal et la présence de charmantes et nombreuses dames, créait une ambiance des plus familiales.

Remarqué parmi les convives : M. Ramet, premier Président honoraire de cour d'Appel, l'un des fondateurs de l'Amicale ; M. Gourdal, directeur de la Banque de France ; M. Pélaprat, président, et Mme ; le docteur Lajugie et M. Basset, vice-présidents ; M. Cures, l'actif trésorier-animateur et Mme ; MM. Lanès et Rebière, professeurs honoraires de lycée ; M. Barthet, architecte-diplômé et Mme ; M. Couaillac, secrétaire général de direction de l'hôpital psychiâtre Marchant, et Mme ; M. Couzy, directeur de la Banque de France à Montauban ; M. Malbec, secrétaire général de l'Essi de Gourdon ; le docteur Goutenègre ; M. Tournié ; Mmes Carayon, Blanc, Lafon, etc...

Le menu tout à l'honneur de notre vatel fut arrosé des vins des meilleurs crus qui donnèrent de l'entrain à tous les convives. Aussi il était 15 h. lorsque, le champagne pétillant dans les coupes, commencèrent les discours.

En termes choisis, le président de l'Amicale, M. Pélaprat, remercie les personnalités présentes et il n'a garde d'oublier, M. le Premier Président, Ramet, et M. Gourdal. Il excuse le professeur Migniac, membre honoraire, retenu au dernier moment par son devoir professionnel.

Il signale ensuite les fêtes organisées par l'Amicale, depuis décembre dernier, ainsi que l'excursion de deux jours qui aura lieu dans le Lot à Pentecôte.

Il dit que l'Amicale compte actuellement 230 membres et il adresse remerciements et félicitations au bureau, ainsi qu'à M. Cures qui se dépense sans compter.

M. le Premier Président Ramet donne la parole à M. Gourdal, qui, dans une éloquent improvisation, dit tout le plaisir qu'il a, d'être parmi nous, cette belle famille quercynoise, toulousaine d'adoption et il félicite à son tour, M. Cures, pour son dévouement à l'Amicale qu'il a rendue si intime et si prospère.

Il adresse à notre compatriote, M. Colrat, soigné à Toulouse à la suite d'un accident d'automobile, ses meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

M. Malbec remercie les Enfants du Quercy de leur aimable invitation et il nous dit en patois combien il est heureux d'être au milieu de nous.

Le docteur Lajugie déclame une poésie avec son brio habituel qui provoque le fou-rire parmi tous les convives.

M. Cures clôture la série des discours en donnant le compte-rendu moral et financier de la Société qui, malgré les belles et nombreuses fêtes organisées, est des plus prospères et il souhaite d'enregistrer le 300<sup>e</sup> adhérent, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Amicale, qui aura lieu le 18 février 1939.

Il interprète ensuite la parodie « Venise et Quercy », au bénéfice des malheureux et la collecte de 205 fr., recueillie par nos charmantes compatriotes, a été versée au Bureau de Bienfaisance.

On se rendit ensuite dans la salle des fêtes du Lion, pour la matinée dansante.

A 19 heures, un repas amical réunit encore de nombreux sociétaires au Clocher de Rodez, et à 21 heures, le bal reprenait au Lion, jusqu'à 1 h. du matin, heure à laquelle se termina la fête par une farandole endiablée et l'on se donna rendez-vous à la grande soirée prochaine.

On se rendit ensuite dans la salle des fêtes du Lion, pour la matinée dansante.

A 19 heures, un repas amical réunit encore de nombreux sociétaires au Clocher de Rodez, et à 21 heures, le bal reprenait au Lion, jusqu'à 1 h. du matin, heure à laquelle se termina la fête par une farandole endiablée et l'on se donna rendez-vous à la grande soirée prochaine.

On se rendit ensuite dans la salle des fêtes du Lion, pour la matinée dansante.

A 19 heures, un repas amical réunit encore de nombreux sociétaires au Clocher de Rodez, et à 21 heures, le bal reprenait au Lion, jusqu'à 1 h. du matin, heure à laquelle se termina la fête par une farandole endiablée et l'on se donna rendez-vous à la grande soirée prochaine.

On se rendit ensuite dans la salle des fêtes du Lion, pour la matinée dansante.

A 19 heures, un repas amical réunit encore de nombreux sociétaires au Clocher de Rodez, et à 21 heures, le bal reprenait au Lion, jusqu'à 1 h. du matin, heure à laquelle se termina la fête par une farandole endiablée et l'on se donna rendez-vous à la grande soirée prochaine.

On se rendit ensuite dans la salle des fêtes du Lion, pour la matinée dansante.

A 19 heures, un repas amical réunit encore de nombreux sociétaires au Clocher de Rodez, et à 21 heures, le bal reprenait au Lion, jusqu'à 1 h. du matin, heure à laquelle se termina la fête par une farandole endiablée et l'on se donna rendez-vous à la grande soirée prochaine.

On se rendit ensuite dans la salle des fêtes du Lion, pour la matinée dansante.

A 19 heures, un repas amical réunit encore de nombreux sociétaires au Clocher de Rodez, et à 21 heures, le bal reprenait au Lion, jusqu'à 1 h. du matin, heure à laquelle se termina la fête par une farandole endiablée et l'on se donna rendez-vous à la grande soirée prochaine.

On se rendit ensuite dans la salle des fêtes du Lion, pour la matinée dansante.

A 19 heures, un repas amical réunit encore de nombreux sociétaires au Clocher de Rodez, et à 21 heures, le bal reprenait au Lion, jusqu'à 1 h. du matin, heure à laquelle se termina la fête par une farandole endiablée et l'on se donna rendez-vous à la grande soirée prochaine.

On se rendit ensuite dans la salle des fêtes du Lion, pour la matinée dansante.

## Fédération des Combattants du Front

**Tournées de propagande**  
Dimanche, 10 avril, les sections des cantons de Lacapelle-Marival et de Latronquière seront visitées par les propagandistes aux heures suivantes (heure légale) :

**Canton de Lacapelle-Marival**  
1<sup>re</sup> tournée. — Cardaillac, 9 h. 30 ; Ste-Colombe, 11 h. ; Labathude, 14 h. 30 ; St-Maurice, 16 h. ; St-Bressou, 17 h.

2<sup>e</sup> tournée. — Le Bouyssou, 9 h. 30 ; Le Bourg, 11 h. ; Lacapelle-Marival, 14 h. 30 ; Anglars, 16 h.

3<sup>e</sup> tournée. — Rudelle, 9 h. 30 ; Thémisettes, 11 h. ; Thémisettes, 14 h. 30 ; Rucyres, 16 h. ; Espeyroux, 17 h.

4<sup>e</sup> tournée. — Molières, 9 h. 30 ; Leyme, 11 h. ; Aynac, 14 h. 30 ; Albiac, 16 h. ; Issendolus, 17 h.

**Canton de Latronquière**  
1<sup>re</sup> tournée. — Saint-Cirgues, 9 h. 30 ; Laurettes, 11 h. ; St-Hilaire-Bessonies, 14 h. 30 ; Latronquière ; 16 h. ; Sabadel, 17 h.

2<sup>e</sup> tournée. — Montet-et-Bouzal, 9 h. 30 ; Saint-Médard-Nicourby, 11 h. ; Gorses, 14 h. 30 ; Terrou, 16 h. ; Ladirat, 17 h.

3<sup>e</sup> tournée. — Calviac, 9 h. 30 ; Sousceyrac, 11 h. ; Sènaillac, 14 h. 30 ; Labastide-du-Haut-Mont, 16 h.

## LES QUERCYNOIS DE PARIS ONT CÉLÉBRÉ GAMBETTA

Dimanche 3 avril, les trois amicales d'originaires des arrondissements de Cahors, de Figeac et de Gourdon, habitant la région parisienne se sont réunies dans la salle des Sociétés Savantes et ont célébré le Centenaire de la naissance de Gambetta.

Déjà, fin février au nom des Quercynois de Paris, M. Gaston David, secrétaire-général des « Cadets du Quercy », avait adressé une protestation au « Journal », dont un rédacteur prétendait que « Léon Gambetta, fils d'un italien et d'une italienne, était un italien pur sang ». M. Gaston David ayant rappelé que le père était né à Celles, dans cette ancienne République de Ligurie, dont Napoléon avait fait un groupe de départements français, et que la mère Orazio Massabia, était issue d'une vieille famille du Quercy avait annoncé qu'au début d'avril nous remplirions à l'égard de Gambetta un acte de gratitude et de pieuse commémoration.

C'est ce geste de reconnaissance envers le défenseur inlassable de la Patrie et le véritable fondateur de la 3<sup>e</sup> République, qu'ont accompli dimanche les Quercynois de Paris.

Le président des « Cadets du Quercy », M. Jules Crabol se faisant l'interprète de ses collègues MM. le docteur Boudou et Vialle, présidents des « Enfants de Figeac » et du « Foyer du Quercy », dit, en quelques phrases vibrantes, que les Lotois de Paris avaient le devoir de s'associer à cette fête du souvenir patriotique, qui tombe à son heure. Il remercia de leur présence l'éminent poète cadurcien, Emmanuel Aegerter, qui, à sa demande, a composé un « Hommage des Quercynois de Paris à Léon Gambetta », et Mme Emmanuel Arène, la veuve du journaliste célèbre qui fut l'un des plus fidèles amis de Gambetta. Rappelant que la grande pensée de Gambetta fut la réconciliation de tous les Français et constatant avec joie que se trouve réalisée à Paris l'unité quercynoise, M. Jules Crabol exprime le souhait que l'unité nationale ne tarde pas à se former autour d'un Gouvernement de salut public.

Puis, avec un art consommé des nuances, le jeune Jean Crabol, externe des hôpitaux de Paris, donne lecture du beau poème d'Emmanuel Aegerter :

De marbre par Aubé, de bronze par Falguière, Sa statue a, ce soir, l'offrande des lauriers. Nous ne lui porterons qu'une fleur de bruyère Des causses de Catus ou de Montcabrier... Le Lion dira Tours, le siège et l'Armée de la Loire.

Le tribun en pelisse au départ d'un ballon. La tante Massabia avait sa coiffe noire. Le tambour résonnait au lycée Fénélon... et aussi d'un émouvant article publié par Emmanuel Arène le 31 décembre 1883, dans le journal « Paris » au sujet de la mort à Saint-Mandé de la mère de Gambetta, qui survint le jour même du discours sur l'Égypte :

« ...Je le verrai toujours près de ce petit lit de fer, loin de tout ce bruit qu'il venait de soulever, sanglotant comme « un enfant, réchauffant dans ses mains « les mains déjà froides de sa mère et, « de cette même voix, si puissante tout à l'heure et maintenant si tendre, si « douloureuse, appelant : « maman ! « maman ! », la pauvre vieille adorée, « qui ne pouvait plus l'entendre. »

Enfin, M. Gaston David, convie nos compatriotes à participer en très grand nombre aux manifestations officielles organisées le 5 au Carrousel, le 6 à la Sorbonne, en présence de M. le Président de la République et le 7 aux « Jardies » sous la présidence de M. Edouard Herriot.

Ainsi, les Quercynois de Paris ont marqué que le souvenir de Léon Gambetta reste toujours présent dans leur cœur.

**NOS COMPATRIOTES**  
C'est avec plaisir que nous relevons dans la dernière promotion violette, le nom du Cadurcien M. Charles Trémollières, le dévoué vice-président des « Cadets du Quercy ».

Nos cordiales félicitations au sympathique officier d'académie.

**Les Congés de Pâques**  
Le congé de Pâques est fixé comme suit dans les divers établissements scolaires :

1. Lycées, collèges, écoles normales, écoles primaires supérieures, écoles professionnelles et écoles pratiques : du samedi 9 avril, après la classe du soir, au dimanche 24 avril. Les cours reprendront le 25 avril au matin.

2. Ecoles primaires et maternelles, du mercredi 13 avril au soir au lundi 25 avril au matin.

## CAHORS

### REFUGIÉS ESPAGNOLS

Mardi soir, 39 réfugiés espagnols sont arrivés à Cahors. Mais ils n'ont pas séjourné dans notre ville, 24 ont été dirigés sur Luzec et 15 sur Salvezou, où ils sont cantonnés.

**Remise de décoration**  
Samedi matin, à 9 heures, au café de la Promenade, M. Henri Bris, capitaine aviateur, président de l'Aéro-Club Cadurcien, a remis la croix de Chevalier de la Légion d'honneur à M. Marauin, ancien lieutenant de gendarmerie.

Les membres de la Société des médaillés militaires dont M. Marauin est le président étaient présents à cette cérémonie.

Nous renouvelons à M. Marauin, nos bien vives félicitations.

**Nécrologie**  
C'est avec un vif sentiment de regret que nous apprenons le deuil cruel qui vient de frapper M. Charles Barreau, Sa femme, Mme Louise Barreau, née Capel est décédée, mercredi, à Cahors.

Nous adressons à M. Charles Barreau, à M. et Mme Gustave Barreau, MM. René, Robert et Mlle Ginette Barreau et tous les parents, nos sincères condoléances.

Nous avons appris avec regret, la mort de Mme Socirat, décédée à l'âge de 74 ans.

Nous prions Mme et M. Gannac, le sympathique fondé de Pouvoirs de la Société Générale et tous les parents, de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

**Obsèques**  
Mercredi matin, ont été célébrées les obsèques de M. Georges Cambray, ébéniste, rue du Château-du-Roi, décédé à l'âge de 76 ans.

Nous prions Mme et M. Adolphe Cambray, Mme et M. Marcel Paquet, les familles Fougères, Lurgue Combarieu, Bessières, Bédou, Alayrac, nos sincères condoléances.

**Un noyé dans la Dordogne**  
M. Rigaud, propriétaire à Meyronne (commune de Souillac) se promenait en barque sur la Dordogne. Il vit un corps flottant sur l'eau et réussit à le ramener sur la berge.

La gendarmerie de Souillac se transporta sur les lieux et put identifier le cadavre d'après les papiers qu'il avait sur lui. C'est un nommé Casimir Constant, 58 ans, domicilié à Brancelle (Corrèze). Il y a un mois environ, qu'il avait disparu de son domicile. Une enquête est ouverte.

**Congrès des exclus de la Carte du Combattant**  
Dimanche a eu lieu dans une des salles de l'Hôtel de Ville, la réunion des membres de l'Association des exclus de la carte du combattant.

M. Molinié, président, expose les buts de l'Association ; M. Escalé, secrétaire, donne lecture d'un rapport dans lequel, il est fait l'historique de la création de l'Association, puis M. Salvié expose la situation financière.

Après la réunion, eut lieu à l'Hôtel de Douelle, un banquet auquel prirent part 130 convives. Au dessert, des discours très applaudis furent prononcés par MM. Molinié, Duthil président de la Fédération de la Haute-Garonne et du Gers.

**PERDU**  
Prière à la personne qui a été vue ramassant une montre le 31 mars, sur le chemin du Bartasse, de la rapporter au Commissariat de police.

**Les maraudeurs**  
Les maraudeurs ne chôment pas. On signale en effet, que des vols de poules, de lapins, de récoltes, ont été commis dans la région de St-Henri, Lamothe, Regourd. Plainte a été portée.

**La C<sup>ie</sup> Française des Huiles Vulgo**  
Case 305 — MARSEILLE  
demande Agents sérieux et bien introduits pour vente huile auto et agricole. Situation d'avenir. Voiture fournie après essai.

**Pas de belles fêtes de Pâques sans un cadeau de chez Mandelli**  
Mandelli achète au plus haut cours vieux bijoux or et argent.

En échange nous achetons 225 fr. la pièce or de 20 fr. ; 115 fr. la pièce or de 10 fr. ; 70 fr. la pièce or de 5 fr. ; 8 fr. la pièce argent de 5 fr. ; 1 fr. 50 la pièce argent de 1 fr.

**EDEN**  
JEUDI — SAMEDI  
et DIMANCHE (en soirée à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)  
Constant REMY, Tania FEDOR et Suzet MAIS  
DANS  
le vrai visage de la Légion Etrangère

**Les hommes sans nom**  
Lucien GALAS et Thomy BOURDELLE  
Une production qui dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour, sur ceux qui font table rase du passé et vivent sous le soleil d'Afrique une vie dure et glorieuse.

La Compagnie du SOLEIL dispose d'une situation d'avenir pour un homme instruit, actif, aimant la démarche. Fixe mensuel de début 1.250 fr., plus importantes commissions. Ecrire avec références à : MAIGNE, 85, Bd de la République, AGEN.

## Ligue des Droits de l'Homme

On nous communique :  
La Section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme, a tenu sa dernière réunion, vendredi 25 mars, dans une salle de la Mairie, sous la présidence de M. Contou, président.

Après avoir fait son compte-rendu financier, M. Cancès, trésorier, rappelle que le Congrès de Tours, a porté la cotisation annuelle, à 15 francs, sur lesquels 9 francs ont été attribués au Comité central et 6 francs aux Sections.

Une carte personnelle est instituée au profit des femmes des Liguistes. Le prix en est de 8 francs, sur lesquels 5 francs sont attribués au Comité central et 3 francs aux Sections.

Les mineurs sont admis à partir de 18 ans, avec l'autorisation de leurs parents ou tuteurs. Ils payent jusqu'à leur majorité une cotisation annuelle de 8 francs, sur lesquels 5 francs sont attribués au Comité central et 3 francs aux Sections.

Au nom de la Section et en son nom personnel, le Président remercie et félicite le Trésorier pour sa gestion minutieuse et prudente.

Le Président met ensuite ses collègues au courant de l'activité interne et externe du bureau, depuis la dernière réunion. Sur le 1<sup>er</sup> point, il constate une diminution du nombre de demandes de naturalisations d'un certain nombre à la note publiée, il y a quelque temps, sur l'attitude de la Ligue devant ce problème : Quant au nombre d'interventions en faveur des victimes de l'injustice, il a fortement diminué. Il y a lieu de s'en réjouir, car si cette constatation ne nous donne pas le droit d'affirmer que le sentiment de la justice se développe, il nous permet de supposer que la crainte de la Ligue, comme celle des gendarmes, est le commencement de la sagesse pour les agents de l'autorité, enclins à abuser de leur puissance.

Le Président donne lecture de l'appel adressé le 12 mars aux Sections, par le Comité central.

« Dans les dramatiques circonstances que crée la capitulation imposée à l'Autriche par la force, la Ligue des Droits de l'Homme adresse au pays, au Parlement et aux partis le plus puissant appel.

Elle demande au pays de prendre conscience de la gravité de l'heure.

Elle adjure le Parlement et les partis de renoncer aux jeux et contre-jeux, qui, en tout temps regrettables, deviennent incompréhensibles dans les moments comme ceux que nous vivons.

Il faut que, sans tarder, et sans se livrer aux habituels dosages, il se forme autour du programme du Rassemblement populaire, un gouvernement de Salut public, qui, investi de la confiance de la Nation, sache parler clair et grouper autour de la France toutes les forces capables de sauvegarder la Paix, la sainteté des contrats et l'indépendance des peuples.

**Adhésions nouvelles** : La Section donne un avis favorable à trois demandes d'admission et à une demande de permutation.

**Renouvellement du Bureau** : Avant de se séparer, les membres présents renouvelent leur confiance au Bureau sortant composé comme suit :

Président : M. Contou, professeur au Lycée ; Vice-Présidents : MM. Molinié, contrôleur des P.T.T. et Bessou, employé au P.-O. ; Trésorier : M. Cancès, retraité de l'Enseignement ; Secrétaire : M. Lafarge, instituteur à l'Ecole d'application.

**Arrestation**  
Le nommé Concocté Auguste, 46 ans, couvreur, sans domicile fixe, inculpé de mendicité, vagabondage et défaut de carnet anthropométrique, a été arrêté par la gendarmerie de Castelnau et écroué à la prison de Cahors.

**DEMONSTRATIONS DE LAVAGE AVEC « PERSIL »**  
Afin de vous prouver toutes les qualités de Persil et les nombreux avantages que permet d'obtenir ce merveilleux produit qui lave tout, tout seul, des démonstrations pratiques de lavage ont lieu actuellement aux Etablissements Latouille, Bd Gambetta, à Cahors.

Appartez-vous une pièce de linge ou de lingerie, et gratuitement, nous nous ferons un plaisir de la laver et de la repasser devant vous.

Vous pourrez ainsi vous rendre compte avec quelle facilité on emploie Persil. De plus, vous pourrez constater par vous-même que, grâce à Persil, votre linge — dont il prolonge la durée — sera plus blanc parce que plus propre.

**PALAIS des FÊTES**  
JEUDI 7 — SAMEDI 9  
DIMANCHE 10 AVRIL (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)  
Harry BAUR et Marcelle CHANTAL  
DANS  
un film de Jacques de BARONCELLI  
**NITCHEVO**  
L'Agonie du sous-marin

Une action romantique et poignante à bord d'un sous-marin.

La lutte entre un sous-marin et le cargo d'un trafiquant d'armes.

Le conflit pathétique entre deux officiers de marine.

Le double drame de « Nitchevo ».

**LA SEMAINE PROCHAINE**  
Elvire POPESCO et Victor BOUCHER  
DANS  
**L'Amant de M<sup>me</sup> Vidal**

Raymond COLY  
**Chants du Quercy**  
LIBRAIRIE BOULNOY — CAHORS

## FOIRE DE PARIS

Il semble que tous les grands pays industriels se livrent actuellement une lutte pour la production de machines-outils de plus en plus précises et de plus en plus perfectionnées.

La France ne se laisse distancer par aucune de ses concurrentes ainsi qu'on en pourra juger à la foire de Paris, en visitant la section des Industries Mécaniques.

Celle-ci semble placée sous le signe de la précision. On y trouvera des machines d'essai pour tous les métaux et tous les matériaux, des machines à équiper, des machines à vérifier, des machines à pointer, des machines à rectifier, témoignant toutes du désir d'arriver à cette parfaite exactitude qui est le souci constant des mécaniciens modernes.

**Sport-Boules**  
Dimanche 10 avril « La Boule Cadurcienne » mettra en compétition pour la deuxième fois, le challenge offert par la maison Secretat.

Pourront participer au dit concours, tous les joueurs licenciés, sans distinction de catégorie, appartenant à une société de Cahors.

Le tirage au sort aura lieu à 11 heures. Les parties commenceront à 13 h. 30, très précises, boudodrome de la place des Mobilis.

Les inscriptions devront parvenir le samedi 9 avril au plus tard (café de champ de Mars).

Il est rappelé que le challenge Secretat a été remporté en 1937, par la gendre Bienvenu, Delcombel, Laur et Valadié, de la Boule Cadurcienne.

**Accident d'auto**  
Mardi soir vers 21 heures une auto pilotée par Despeyroux, représentant de commerce dans laquelle avait pris place M. Bessac, fils du mécanicien du quai de Regourd, par suite d'une embardée, se tourna de la route de Regourd, en face la Chaumière, est allée se jeter contre le talus de la route.

M. Despeyroux et Bessac blessés à la tête, ont été transportés à l'hôpital. Mais M. Despeyroux est rentré à son domicile mercredi et l'état de M. Bessac n'est pas grave.

**Heurté par une camionnette**  
Mardi, M. Roger Téraumont, employé à l'Usine d'éclairage général passant à bicyclette avenue du Nord, lorsqu'il a été heurté par une camionnette. Blessé assez gravement à la tête, il a été transporté à l'hôpital. Une enquête est ouverte.

**Chute de bicyclette**  
Lundi soir, M. Mounier, domestique agricole chez M. Ressaigui, propriétaire à Sautet, descendant à bicyclette la côte de Pouzeisse (commune de St-Vincent), lorsqu'il prit mal le tournant de la route, près du cimetièr et tomba dans la vigne de Mme Delpech.

Relevé sans connaissance par les soins de l'accident, il a été transporté chez M. Delpech et recut les soins de M. le docteur Pélissier. Mais, en raison de la gravité des blessures, M. Mounier a été transporté à l'hôpital de Cahors.

**Métaux de nomades**  
M. Theil, chiffonnier à Laburgade, dépose la plume qu'il achète au cours de ses tournées, dans une maison contiguë à son habitation.

Ces jours derniers, il aperçut sur la route des plumes éparpillées : il s'arrêta chez lui et constata que 150 kilos environ de plume manquaient. Plainte a été portée. On croit que ce sont des nomades, chiffonniers ambulants qui ont commis le méfait.

La gendarmerie de Lalbenque a ouvert une enquête.

**Foire du 1<sup>er</sup> avril 1938**  
La foire du

Après 3 ans d'absence

# AMAR

Le premier Cirque français muni du chauffage à air chaud

présentera à CAHORS (Place Thiers) Le DIMANCHE 10 Avril MATINÉE à 15 h. - SOIRÉE à 21 h.

Pour la première fois 24 NUMÉROS 24 en une seule représentation SEUL UN ÉTABLISSEMENT DE L'ENVERGURE DE CELUI DE MM. AMAR PEUT SE PERMETTRE CE LUXE

Un groupe de Poneys présentés par M. SMOLA TRIPLE JOCKEYS par les STRASSBURGER

LES MENÉES Contorsionnistes Pour la 1<sup>re</sup> fois la TOURNÉE EMMANUEL VEGA JOE LAURIN le nouveau Rastelli

LES HAMILTON les célèbres patineurs américains MEX RANCO Antipodiste LA CAVALERIE DU CIRQUE présentée par M. AMAR Jeune

LE TROUPEAU D'ÉLÉPHANTS présenté par M. AMAR Aîné GERMAIN AEROS le grand comique français plus jeune que jamais

LES DEUX ADAROS Equilibristes LES 6 PLASTICS Art et Force

Les Phoques Savants présentés par M. GUERRE Le Trio BEBY LOLÉ et ANDREFF les Clowns de 1938

MISS LISSY la fameuse trapéziste LES TIGRES ROYAUX présentés par M. AMAR Aîné

Sensationnel ! LE CAPITAIN HENRI SCHMIDT arrêtant un obus tiré par un véritable canon Unique en son genre

TAY et TYS Cascadeurs comiques LES 4 POLIS les plus forts perchistes de l'époque

YOMBO le captureur de bêtes féroces pour la première fois en France présente son groupe de 10 LIONS de l'Atlas

Six gros Ardennais pesant chacun 350 kilos dressés comme des petits poneys présentés par M. GAUTIER

LES TROIS JANEKE Trapézistes à la Coupole du Cirque LA TROUPE CHERIFBEY les sauteurs fantastiques

UNE MERVEILLE DU DRESSAGE MAXIMUM ET MINIMUM

homme. En outre tous les vétérans sont convoqués vendredi soir à 20 h. 3/4 au café Tivoli. Présence indispensable, organisation du match et du banquet.

**Stade Cadurcien.** — Union Sportive de Cazères (1), bat Stade Cadurcien (1), par 3 buts à 3. Le temps par suite d'un roudeusement de la température permit à cette rencontre de se dérouler sous les meilleurs auspices.

La première mi-temps fut jouée avec beaucoup d'entrain les visiteurs déployaient leur jeu d'une façon précise, les arrières et demi-stadistes trouvaient cependant la réplique aux attaques adverses le style était sans doute moins brillant qu'en face, mais il fut prouvé une fois de plus que le « onze » stadiste trouve sa forme exceptionnelle devant un adversaire de classe.

Cazères ouvrait la marque par un shoot splendide de l'inter droit. Le Stade parvenait à égaliser sur un mauvais blocage de Dougnac. Et ce fut ensuite jusqu'au repos le jeu le plus étourdissant de brio, qui ait été réalisé jusqu'à ce jour dans le domaine du ballon rond au Stade Lucien-Desplats. Le demi-centre cazérien, joueur de grande classe, accomplit des prodiges. Le second but marqué par son intermédiaire après deux heading consécutifs, fut un modèle du genre.

Après le repos le Stade dut subir un long moment la pression cazérienne; les alliés du club garonnais se dépensèrent sans compter. Ils furent un danger constant pour la défense. Le jeu de l'ailler droit Eckerlen fut particulièrement remarqué.

Le Stade fut d'une activité débordante en fin de match et le brillant ailier gauche cadurcien, Pau scora par deux fois en cinq minutes. La leçon donnée aux stadistes est venue de haut. La maîtrise efficace de l'adversaire laissa d'une façon assez nette ressortir tout le mérite des représentants du Stade.

En lever de rideau la troisième équipe du Stade enleva la décision sur l'équipe des Junies, par un score d'un but à zéro.

A Nègrepelisse, J.S. Cugnaux (II), bat Stade Cadurcien (II), par 3 buts à 2. Une différence de classe séparait les deux équipes. Les joueurs stadistes ont largement dominé la situation au cours de cette partie de championnat. Un arbitrage trop large ne leur permit pas de prendre l'ascendant sur leurs vis-à-vis, joueurs aux conditions physiques beaucoup plus imposantes.

**Football Association.** — Terrain des Jeunes Cadourques. Union Sportive Montalbanaise (I), contre Jeunes Cadourques (D). Les amateurs du ballon rond sont gâtés. Le 20 mars, les Enfants de France de Bergerac rendaient visite aux Jeunes Cadourques. Hier, l'Union sportive de Cazères donnait la réplique au Stade Cadurcien. Dimanche prochain la toute première équipe de l'Union Sportive Montalbanaise viendra faire sur le terrain des Jeunes Cadourques une démonstration de football. On connaît la valeur des visiteurs qui jouent dans la même division que Cazères et ont fait bonne figure dans les championnats de la Ligue du Midi. Nous donnerons dans un prochain communiqué la formation de l'équipe visiteuse.

A PRAYSSAC Récemment avait lieu sur le terrain de Caussade la rencontre du Stade et du Football club toulousain en finale du championnat 3<sup>me</sup> série de la Ligue du Midi.

Durant la première mi-temps surtout, la partie se développa d'une façon parfaite, du beau jeu, Toulouse attaque furieusement mais Prayssac se défend avec énergie; la malchance veut que le vent aidant la balle rentre dans nos buts par ricochet sur un équipier du Stade. La partie reprend de plus belle et sur une attaque superbe le F.C. marque.

Desce moment le jeu change totalement en effet Toulouse ne joue plus que la défense, leurs attaques se brisent. Prayssac riposte menace continuellement la direction du jeu lui appartient; malheureusement au moment où le Stade avait de grandes chances la fin arrive sans aucun changement F.C. Toulouse 2 buts Prayssac 0.

Malgré ce score Toulouse reconnaît, je ne dirai pas notre supériorité, mais l'ardeur, la volonté et l'esprit de club du Stade. Devant les as toulousains nous étions condamnés, nous avons été exécutés partie par nous-mêmes.

Cette finale n'attaque du reste pas le beau tableau 1937-1938 du stade ou après l'enlèvement du titre de champion du Lot 3<sup>me</sup> série il avait en demi finale sur le terrain d'Hispania à Toulouse le 13 mars vaincu la superbe équipe de Ville-neuve par 3 buts à 2.

Ces résultats sont à l'honneur de notre première que nous devons de citer tous ici sous l'actif dévouement de son sympathique capitaine Savary: Bazillou, Demeaux, Dumas, Guérin, E. Lacombe Ladoux, Lafargue, Lasmariés, Molles, Santa Maria, Soulié.

Non moins intéressants promettent de devenir nos jeunes de la deuxième qui après avoir connu le succès se sont eux aussi heurtés à Caussade à une équipe d'âge et de poids les doublant presque. Malgré cela nos juniors ne se laisseront pas faire du tout, réduisant les attaques de Caussade avec ardeur qui ne les gagna que très difficilement.

En résumé la saison de championnats qui se termine restera dans les annales du Stade Prayssacois battant les records acquis depuis 1920!

**Arrondissement de Cahors** Cabrerets Visite amicale. — M. René Besse, notre Maire, a eu l'heureuse pensée de conduire dimanche dans notre commune M. Gheris, petit-neveu de Léon Gambetta, qui, ainsi que la presse l'a annoncé, était venu assister à Cahors aux fêtes du centenaire de notre illustre compatriote. M. Gheris a pris contact avec les membres du conseil municipal a visité les grottes, est allé ensuite admirer le pano-

rama de Saint-Cirq-Lapopie et s'est déclaré enchanté de la réception qui lui a été réservée.

**Luzech** Union fédérale des A.C. — Le groupe cantonal s'est réuni, le 3 avril. Assistance nombreuse. Dès l'ouverture, des félicitations sont adressées au camarade Bonal, pour la reprise de son activité, M. Bonal se tenait depuis deux ans, à l'écart des réunions, immobilisé par une cruelle maladie. La section espère que le président conservera la santé enfin recouvrée, et continuera, à mettre son talent au service des victimes de la guerre.

Causse et Lacoste assistaient à la réunion et apportaient les excuses de M. Troumpel, Président de la Fédération Départementale, qui contrairement à son désir, n'avait pu se rendre à Luzech. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté. Le compte-rendu financier révèle une encaisse appréciable. Avant d'aborder l'étude des futurs congrès il est procédé au renouvellement du C.A. M. Lugan Adrien est élu en remplacement de Cavalé Eloi, démissionnaire. Les autres membres sortants sont réélus à l'unanimité. M. Lugan Adrien présente un vœu touchant les Ascendants.

L'acquisition d'un drapeau est décidée et son emploi réservé aux Congrès. L'ordre du jour appelle ensuite l'étude du recrutement et du transport des délégués au congrès du 8 mai, à Figeac. Les délégués communaux devront recueillir les adhésions et le prix du banquet fixé à 25 francs.

Le Congrès National aura lieu, à Nice, le 4 juin. M. Bonal, de Luzech, a été désigné pour y participer, et, éventuellement, Mme Cassan, de Douelle, comme suppléante.

**Eau potable.** — M. Louis Garrigou, sénateur, a reçu de M. le Ministre de l'Agriculture une lettre où celui-ci l'informe qu'il a alloué une subvention s'élevant à 34 0/0 des dépenses qui seront réellement faites pour l'exécution du projet d'alimentation en eau potable.

**Nécrologie.** — Encore un troisième décès dans la semaine écoulée, celui de Mme Vve Andrieu, de Camy, qui disparaît, unanimement regrettée, à cause de sa bonté et de sa servabilité, à l'âge de 78 ans.

A sa fille, Mme Maria Passadat, à son gendre, M. Julien Passadat, à ses petits enfants et à toute la famille nous exprimons nos plus sympathiques condoléances.

**Viffesèque** Acte de probité. — Mme Bru, du Cap Blanc, hameau de notre commune, trouva une fourrure de valeur, le jour de la foire du 1<sup>er</sup> avril à Cahors. Elle s'empressa de faire connaître sa trouvaille et l'objet fut remis à Mme Manié de Luzech qui l'avait perdu.

Nos félicitations à Mme Bru pour son acte de probité.

**Vire** Nécrologie. — Dimanche matin 3 avril, à 10 heures, ont eu lieu à Vire, au milieu d'une nombreuse assistance les obsèques de M. Frédéric Alès, propriétaire aux Bréziers enlevé à l'âge de 72 ans, par une courte maladie contre laquelle tous les soins éclairés et les efforts de la science ont été vains.

Avantageusement connu dans toute la région, agriculteur émérite, M. Alès ne laisse après lui, que des regrets unanimes.

**Enseignement primaire.** — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, Mlle Irène Rouquie, institutrice intérimaire à Rouvroy-sur-Serre (Aisne), vient de subir avec succès, les épreuves pratiques et orales du certificat d'aptitude pédagogique.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations. — D.

**Arrondissement de Figeac** Figeac Conseil municipal. — Il s'est réuni sous la présidence de M. Besombes, premier adjoint.

Le Conseil municipal a constaté avec la plus vive satisfaction que les deux soirées récréatives données le samedi 26 et le dimanche 27 mars, par les élèves du Collège de Jeunes Filles, dans la Salle du Théâtre Municipal devant une affluente inaccoutumée, ont obtenu un brillant et légitime succès.

De ce résultat particulièrement encourageant, il est très heureux de féliciter Mme la Directrice et ses dévouées collaboratrices qui ont su, par leur zèle et leur dévouement, donner à ces deux soirées un attrait charmant qui a été justement apprécié par l'unanimité des assistants.

Le Conseil municipal n'oublie pas les jeunes élèves grandes et petites qui ont pris une part active aux diverses manifestations de ces deux journées. Elles se sont montrées au niveau de la tâche parfois difficile qui leur avait été assignée et ont fourni sous l'habile et intelligente direction de leurs professeurs un effort remarquable dont le public a apprécié avec plaisir tout le charme et toute la grâce. Communication est donnée d'une lettre de M. Paul Jouffroy, propriétaire d'un terrain situé au lieu dit « Lavayssière », refusant de céder la surface nécessaire à la construction d'un abreuvoir-lavoir.

Un accord étant intervenu avec M. Mage, propriétaire du terrain de Sports de Londieu, qui sera mis à la disposition des élèves des établissements communaux, le Conseil municipal autorise le Maire à signer un bail au nom de la Ville de Figeac.

Dans le but de favoriser l'extension de l'Usine à Gaz, reconnue nécessaire, le Conseil Municipal, accepte de mettre à la disposition de la Fusion des Gaz, une certaine surface du terrain communal des Pratjous. Tous pouvoirs sont donnés au Maire pour

le renouvellement de la Convention du 23 décembre 1923. La nouvelle Convention sera arrêtée pour une période de 40 ans et comportera quelques modifications au Cahier des Charges, notamment une augmentation du prix du loyer.

Sur la proposition de M. Desplats, le Conseil Municipal constatant que le mode actuel d'attribution de subventions pour travaux arrive à créer bien souvent des anomalies qui provoquent dans l'opinion publique des mouvements regrettables, en permettant l'accomplissement de travaux d'importance relative, tandis que d'autres de première nécessité ne peuvent même pas être commencés faute de crédits.

Emet le vœu : Que les travaux communaux dont l'importance excède les moyens financiers de la commune fassent l'objet d'un plan d'ensemble qui pourrait s'étendre sur une durée à déterminer et dans lequel les travaux seraient classés par ordre d'urgence.

Le Conseil Municipal émet ensuite le vœu qu'une réforme soit réalisée, en ce qui concerne le centime communal d'une valeur supérieure à 1.000 fr. excluant toute attribution de subvention pour certains travaux communaux notamment les travaux d'adduction d'eau, que ce chiffre de 1.000 fr. soit relevé et porté au moins à 2.000 francs ce qui permettrait à des villes d'importance moyenne, dont les charges obligatoires sont hors de proportion avec les ressources locales, de faire exécuter des travaux indispensables.

**Etat civil du mois de mars.** — Naissances : Robert-Jean Cazard, à la Parrie-Haute; Gisèle-Germaine-Juliette Périer, à Montgluier; Gabrielle-Yvette Olivier, rue Caumont; André-Yves-Emile Boule, avenue Clemenceau; Emilie-Colette, rue Caviole; Henri-Charles-Paul Bourg, faubourg d'Anjou; Robert-Germain Contourne, faubourg d'Anjou; Pierrette-Jeanne Olivier, rue Emile-Zola.

Mariage : Robert-Germain Aubry, voyageur de commerce, et Jeanne-Renée-Josphine Sérindou. Décès : Marie Fau; François Labrunh; Cyprien Labanhié; Rosa Olivier; Adrien Couybes; Albert Labadie; Camille Peyre; Jacqueline-Claire-Denis Rémiss; Joseph Dardennes; Catherine Mazarguil; Céline Lugan.

**L'Hôtel de la Monnaie.** — La permanence de l'hôtel de la Monnaie sera ouverte aux visiteurs le dimanche et le lundi de Pâques, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

**Spectacles.** — Samedi en soirée et dimanche, en matinée et soirée : Au Théâtre Municipal : « Un soir de bombe » et « L'Ange des Ténébres ». Actualités mondiales. Au Family-Ciné : « La Charge de la Brigade légère », avec Errol Flynn. Compléments d'usages. Actualités.

La Compagnie du SOLEIL dispose d'une situation d'avenir pour un homme instruit, actif, aimant la démarche. Fixe mensuel de début 1.250 fr., plus importantes commissions. Ecrire avec références à : MAIGNE, 85, Bd de la République, AGEN.

**Cajarc** Gambetta à Montélimar. Souvenir de jeunesse. — Ce titre vous étonnera, sans doute, n'en soyez pas cependant trop surpris. En 1870-71, j'habitais Montélimar où j'étais employé secondaire des Ponts-et-Chaussées. C'était mon titre.

Prévenu par M. Emile Loubet l'ancien président de la République, que Gambetta devait passer le lendemain matin en train spécial allant solliciter l'aide des autres nations et des volontaires venant au secours de la France, j'étais à 7 h. 30 à la gare de Montélimar avec quelques amis.

Nous ne tardâmes pas à voir arriver le train officiel. Il stoppe une portière s'ouvre M. Loubet s'avance et un cri jaillit ensemble : « Emile ! Léon ! » et les deux camarades de l'école de droit de Paris s'embrassent et s'étreignent fraternellement. « Je vais au secours de la France, en Italie, en Russie et partout. Mais, le temps presse, adieu Emile, adieu Léon. »

Gambetta monte en wagon, le chef de gare siffle et le train part, nous laissant abasourdis et rêveurs. Fort peu de temps après, Gambetta avait fait un miracle, j'étais prévenu du passage d'un train de volontaires garibaldiens en chemise rouge sous le commandement de Garibaldi lui-même, de son fils et de son gendre Menotti-Garibaldi.

Le train stationna une heure pour faire déjeuner les hommes et partit ensuite pour le front. Que penserait le fondateur de l'unité italienne de l'attitude de ses compatriotes se courbant sous le joug d'un Mussolini et d'un Hitler. — P. Vincent.

**Montbrun** Anciens combattants du front. — Dimanche 27 mars, à 11 heures, la section des Anciens Combattants du Front s'est réunie à la mairie, sous la présidence de M. Joseph Delcor, secrétaire de la section.

M. Breil, délégué de la propagande par la Fédération du Lot, dans un exposé clair et précis, retraça l'œuvre accomplie par la Fédération nationale et exposa le programme d'actin pour l'avenir, savoir : Sauvegarde des droits acquis par les anciens combattants, mutilés ou non, titulaires de la carte; lutte sans répit en faveur de la paix menacée, par la génération du feu.

Il invite ensuite tous les anciens combattants à se rendre nombreux au Congrès National de Villefranche-de-Rouergue. Son exposé terminé, la séance est levée après que le secrétaire eut recueilli sept adhésions pour le Congrès de Villefranche.

**Thémines** Changement de propriétaire. — La maison située dans la grande rue, dite maison de la Quizou et qui appartenait à M. Ayral Léon, charpentier vient d'être acquise par M. Céré, notre facteur-receveur, qui la fait remettre à neuf pour s'y retirer quand il aura sa retraite. Cette maison qui était démolie, sera remplacée par une coquette bâtisse qui embellira notre bourg.

**Manque d'eau.** — Pas de pluie et cependant nos citernes se vident et l'eau commence à faire défaut chez les menuisiers et boulangers. Il serait à souhaiter que le soleil pourtant si agréable, cédât sa place pour 2 ou 3 jours à une pluie abondante dont l'utilité se fait sentir.

**St-Simon** Réunion des A.C.D.F. — Dimanche 3 avril, une réunion des A.C.D.F., a eu lieu à la mairie de notre commune, sous la présidence d'honneur de M. Latapie, maire, et celle de M. Edmond Despeyroux, le sympathique président communal. Après un exposé de l'œuvre accomplie et celle restant à accomplir, les délégués de la Fédération firent un vibrant appel à l'union devant la précarité des résultats obtenus. A l'issue de la réunion, 12 adhésions furent recueillies pour le prochain Congrès National de Villefranche-de-Rouergue.

**Arrondissement de Gourdon** Gourdon Conseil municipal. — Présidence de M. le docteur Coulon maire. Immeuble Laurié : Le Conseil autorise M. le maire à traiter pour l'acquisition de l'immeuble Laurié, en vue de l'éclairage de l'avenue des Pargueminiers. Jardin Traoucu : L'assemblée accepte la promesse de cession de terrain faite par M. Traoucu pour permettre le redressement de la voie d'accès au cimetière et vote un crédit de 1.650 francs pour permettre la construction d'une clôture à la limite de la voie publique.

Immeuble Dupessey : Le Conseil décide de procéder à la mise à l'alignement de la rue de la République et autorise M. le maire à passer acte pour l'acquisition d'une partie de l'immeuble Dupessey pour la somme de 12.000 francs.

Contrat Bourbonnais : A la suite de tractation qui ont duré plus de six mois pour le remplacement du courant continu, par du courant alternatif, la Compagnie du Bourbonnais a proposé un projet de contrat pour quarante ans. La Commission d'électricité trouvant les abaissements des tarifs insuffisants pour une telle durée ne l'a pas approuvé. Le Conseil a suivi sa commission et l'a refusé par 10 voix contre 7.

Subvention : Une subvention de 100 fr. est votée en faveur de la Société de basket-ball. Foires : M. Baynat fait remarquer la liaison des foires de Gourdon avec les fêtes religieuses donne une irrégularité préjudiciable aux intérêts de la région. Il propose qu'il soit institué deux foires par mois fixées au premier et au troisième samedi.

Le Conseil décide de mettre cette proposition à l'étude.

**LOTÉRIE NATIONALE** Le numéro 231.005 gagne 3.000.000 fr. Les quatre numéros suivants gagnent chacun 1.000.000 fr. : 603.372, 603.168, 503.992, 1.224.441.

Les six numéros suivants gagnent chacun 500.000 fr. : 95.477, 843.596, 968.796, 1.435.237, 813.733, 496.343. Les numéros finissant par : 09.357 gagnent 120.000 francs; 20.817 gagnent 120.000 francs; 1.967 gagnent 50.000 fr. ; 101 gagnent 10.000 francs; 916 gagnent 5.000 francs; 54 gagnent 1.000 francs; 26 gagnent 500 francs.

Les numéros finissant par 7 sont remboursés à 120 francs.

**Petites annonces économiques** ON DEMANDE bons chauffeurs d'automobiles. Bonnes références. S'adresser au Bureau du Journal.

OUVRIER, couture pour Dames, demandée. Mme Aymard, 5, rue Lestieu. ON DEMANDE un apprenti coiffeur sachant raser. S'adresser chez M. Soupa, 21, rue Wilson, Cahors.

A VENDRE T.S.F., 7 lampes, 1.600 fr. Ally, 5, rue des Mirepoises.

**Payons 400 fr.** les 100 cop. d'apr. mod. adr. grat. Ecr. : J.-L. GELAS, 14, M.-Sébastien, Lyon.

**Dernière heure** Le vote des pleins pouvoirs De Paris. — La Chambre, par 311 voix contre 250, a voté les projets financiers. Le débat au Sénat commencera vendredi.

Grève dans les Alpes-Maritimes De Nice. — La grève du bâtiment a été déclenchée, mercredi, dans les Alpes-Maritimes. Au Comité radical-socialiste De Paris. — Le bureau du parti radical-socialiste s'est réuni mercredi soir. Après un exposé objectif de M. Chichery, président du groupe de la Chambre, sur les conditions dans lesquelles s'est ouvert le scrutin sur le projet financier, des membres se sont prononcés pour la démission immédiate des ministres radicaux. Mais aucun vote n'est intervenu sur cette question.

## Une mère délivre sa fille torturée par l'urticaire

« Mon tempérament me prédispose à l'urticaire, nous écrit Mme Cohet. Mon dos s'était couvert de boutons. A cet endroit-là, comment se gratter? Heureusement, ma mère m'a fait quelques applications de Pommade Cadum. Quel apaisement! Plus d'irritation, de picotements! Et, au bout de cinq jours, mon urticaire avait disparu! »



Mme B. COHET (Nord)

La Pommade Cadum est un remède souverain contre l'urticaire, l'eczéma, l'acné. La douleur cesse presque aussitôt, la guérison suit très rapidement. IMPORTANT. — Essayez la Pommade Cadum à nos risques! Si vous n'obtenez pas complète satisfaction, renvoyez la boîte ou le tube à moitié vide à Cadum, Courbenot (Seine). Vous serez remboursés sans discussion.

## AVIS MORTUAIRE

Monsieur Charles BARREAU; Monsieur et Madame Gustave BARREAU et leurs enfants René, Robert et Ginette; Madame Veuve SABATIE; Madame Veuve LAURENT; les familles CAPEL, CABANEL et tous les autres parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de **Mme Louise BARREAU née CAPEL** Les obsèques auront lieu le vendredi 8 avril, en l'Eglise Cathédrale, à 9 h. 15. On se réunira maison mortuaire, rue des Boulevards, n°6, à 9 heures. P.F.G., 71, Bd Gambetta, Cahors.

## REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur J. GANNAC et leurs enfants; Madame et Monsieur PIGANOL; Madame et Monsieur BRUNET et leurs enfants; Madame Veuve CAZALS et ses enfants; Madame Veuve LESCOUL et ses enfants; Madame et Monsieur LESCOUL F. et leurs enfants; et les familles DELFORT remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Mme Vve SOGIRAT Née LESCOUL**

## REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Adolphe CAMBRAY; Madame et Monsieur Marcel PACQUET; les familles FOUGERES, LURQUIE, COMBARIEU, BESSIERES, BEDUE, ALAYRAC remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de **Monsieur Georges CAMBRAY**

## REMERCIEMENTS

Madame Veuve Honoré ROUBERT; les familles ROUBERT et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de **Monsieur Honoré ROUBERT** Vivre, vivre, vivre. La passion de vivre se manifeste avec plus d'ardeur que jamais dans la civilisation raffinée que la science nous a faite. Aussi, ne doit-on pas négliger cet élément vital par excellence la Quintonine qui remet rapidement à neuf nos organes accablés par une vie de plus en plus intense. Le flacon pour faire soigner même un litre de délicieux et puissant vin fortifiant; 5 fr. 75. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

## Agriculteurs

Nous garantissons la destruction du doryphore (larves et adultes) dans les 24 heures avec l'ENERTOX (Bouillie arsenico-magnésienne). Ce procédé tout à fait moderne a émerveillé tous ceux qui l'ont employé. C'est un insecticide foudroyant. Dépositaire exclusif: LAMBERT, Céréales et Engrais, CAHORS.

## COMMUNE DE LHERM

Projet de reconnaissance du chemin rural de Sardines Les habitants sont prévenus qu'une enquête sur l'utilité publique du projet de construction du chemin rural de Sardines sera ouverte à la Mairie de Lherm, du mardi 12 avril au jeudi 21 avril 1938, où le public pourra prendre connaissance du dossier. A l'expiration de ce délai, pendant trois jours, le vendredi 21, le samedi 22 et le dimanche 23 avril, le Commissaire enquêteur recevra à la Mairie les déclarations écrites ou verbales des habitants.

## Bons ouvriers menuisiers

sont demandés chez GANIL, à Tour-de-Faure (Lot), Français de préférence. LEGUMES ET PRIMEURS ALAYRAC rue Mar-Foch CAHORS

**SHAMPOOING GIBBS**

Après usage du SHAMPOOING GIBBS vous serez en possession d'une toute autre chevelure propre, souple, soyeuse, et d'un éclat incomparable.

Le Shampooing Gibbs nettoie à fond le cuir chevelu, l'entretient dans un état de santé parfait grâce à son merveilleux Tonicque au Citron et évite la formation des pellicules: il réalise l'hygiène totale de la chevelure.

2 Préparations:  
— Une pour Blondes  
— L'autre pour Brunettes

CE SACNET CONTIENT ÉGALEMENT UNE DOSE DU FAMEUX TONIQUE AU CITRON THIBAUD GIBBS CIE PARIS

### LES TACHES DE ROUSSEUR

disparaissent en quelques jours, grâce à la **CRÈME DES TROIS FLEURS D'ORIENT**. Pas d'insuccès. Essayez, vous serez émerveillés. 9 fr. 50. Toutes pharmacies.

Dépôt à CAHORS: Pharmacie Lagarde, 36, Bd Gambetta.

Ménage pour représentation intéressante. Mari démonstrateur-vendeur, femme démarcheuse. Auto utile, mais pas indés. Pas de connaissances spéciales néces. Mettons au courant. Fixe mensuel 900 francs, plus fortes commissions. Ecrire: Agence HAVAS, Clermont-Fd, n° 3380 qui transmettra.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant: L. PARAZINES.

### RAIL ET AVION

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyens les plus élevés.

Vous avez le choix entre trois types de billets:

— Billets conjoints: billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.

— Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces moyens de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fraction de parcours et le

chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

#### Autre avantage:

Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de programme: le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité, vous changerez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.

Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer.

Renseignements dans les gares.

sagesse  
prudence

Castrol  
est au point  
Castrol  
a depuis longtemps  
fait ses preuves

Castrol reste en tête du progrès

### Bibliographie

(Supplément aux Lectures pour Tous d'avril 1938).

#### LA BELLE CATALANE

Le nouveau roman de G.-G. Toudouze nous transporte dans un pays que de tragiques événements mettent au premier rang de l'actualité: La Catalogne, Barcelone! Il a pour titre *La Belle Catalane* et paraît dans le numéro d'avril des *Lectures pour Tous*.

#### LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ

37, rue Marbeuf, Paris, 8<sup>e</sup>  
Abonnement 70 fr., le n° 7 fr.  
Spécimen antérieur gratuit sur demande  
Sommaire du n° 178, avril 1938

I. — POLITIQUE CENTRALE  
Vu de la rue Marbeuf: Sursaut national.

Nos routes impériales et nos verrous de stérilité, par St-Reizler.

N'en doutez pas! « Le Cameroun français continue », par le Gr. Boisson.

Le pilier marocain est solide: Voyage de M. de Tesson, par J. Chenières.

Américains et anglais dans le pacifique: A qui sont les Iles Phénix?, par le Commandant J. Viville.

Un noble exemple: Allégeance britannique et culture française à l'île Maurice, par Ch. Jiblot-Ducray.

II. — NOTRE GRANDE ENQUÊTE ÉCONOMIQUE

L'industriel métropolitain devant l'acheteur colonial: Synthèse des vœux et desiderata exprimés par les acheteurs coloniaux à l'égard des méthodes commerciales de leurs fournisseurs métropolitains, par G. Pasques.

III. — PROBLÈMES D'AMÉNAGEMENT DE L'EMPIRE

Vers l'évolution de la femme indigène en A.O.F., par Sœur Marie-Andrée, du Sacré-Cœur.

Les Agrumes: Un mot et un produit qui ont fait fortune, par Jacques Faugeas.

Cannes et Belteraves réconciliées, Le train-exposition de l'Afrique du Nord.

La construction de la route coloniale, par Georges Audemar.

La participation de l'Institut Pasteur

à l'action civilisatrice de la science française en Algérie, par le professeur Edmond Sergent.

La nouvelle gare centrale d'Alger.

IV. — ESCALES OUTRE-MER

Une exposition à la gloire de l'A.O.F., par Maurice Besson.

Aux îles de la Chine: Ha-giang, par Albert de Pourville.

De Saïgon à Luang-Prabang: la route au secours du Laos (Groupe Colonial du T.C.F.), par François Marty.

Pour comprendre la Guinée française, par des Longchamps.

Le Gouverneur Lagarde à Obock, Soldats français en Syrie, Vieux malgaches à Paris, Le tourisme en Algérie, par Forfer.

### L'instinct de la génération et la société

C'est une erreur de croire que les premiers groupements humains laissèrent à l'instinct sexuel l'entière liberté de ses satisfactions: Lubbock avait décrit la promiscuité primitive, les relations sexuelles au sein des troupes humaines, alors que l'impulsion du désir n'avait d'obstacle que la satiété du partenaire. Les observations des voyageurs qui ont étudié les peuples dont les croyances et les mœurs représentent encore les premiers pas du développement de l'humanité, ont montré que les sociétés avaient toujours emprisonné dans des règles l'activité individuelle et que le bouilliant instinct avait été l'objet de mesures restrictives plus sévères, sans doute plus intimes qu'aujourd'hui.

C'est un bien curieux exposé que celui de l'histoire de l'instinct sexuel à travers les âges. Vous pourrez le lire, sous la signature du docteur Henri Magnin, dans le numéro du 15 avril de *GUÉRIR*, la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique.

Ce même numéro vous offre de très belles études écrites spécialement pour vous par des spécialistes réputés:

Les vomissements. — Quelles sont les causes des diarrhées? — Victor Hugo et les tables tournantes. — Bases physiologiques de la régénération de la race. — L'enfant déficient: le déficient sensoriel (2<sup>e</sup> article). — Les purpuras. — Quand et pourquoi urine-t-on beaucoup, peu ou pas du tout? — Les analyses chimiques d'u-

rine. — Gymnastique féminine: un leçon facile de gymnastique générale. — Puériculture: la cutanéation à la tuberculine. — L'inflammation. — Réhabilitation des œufs, etc., etc.

« GUÉRIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. 50. A défaut, envoi franco « GUÉRIR », 12 bis, rue Keppler, Paris (XVI<sup>e</sup>). (Joindre 2 fr. 50 en timbres-poste).

ANDRÉ TARDIEU

### LA NOTE DE LA SEMAINE 1937

Pour la seconde fois, M. André Tardieu réunit ses articles hebdomadaires de l'année écoulée. Le succès de cette deuxième Note de semaine s'annonce égal à celui de la première, qui fut, en s'en souvient, éclatant.

C'est un tableau complet et étonnamment vivant de notre existence nationale. *La France et l'Europe, L'Empire français, La vie française, L'argent de la France, L'agronomie de M. Blum, La tension de M. Chautemps, Quelques nouvelles, Problèmes humains*, — ces titres, qui éclairaient les huit parties de ce livre, expriment la complexité de l'œuvre et de son objet.

Le Président André Tardieu est dans la critique. Mais il est malaisé de prétendre qu'il soit injuste. Certains traits caractérisent de tristes modèles en traits que l'on n'oubliera pas. Chaque jugement ouvre les perspectives des solutions qui remettraient la France sur pied.

La simplicité lumineuse et classique de la forme, rattache l'œuvre du chroniqueur à celle de l'historien et du philosophe. La même doctrine constructive de refonte des institutions et de l'esprit public anime l'une et l'autre. Dans un temps où il est si rare de voir clair, *La note de semaine 1937* (Flammarion, éditeur, un vol.: 20 francs), apporte à ceux qui cherchent la vérité un insubmersible réconfort.

Un volume in-18 Jésus. — Prix: 20 fr. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

### LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée. Remplace l'huile de Foie de Morue. Prix du Flacon: 1,5 franc. UR SEUL MODELE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE. En vente dans toutes les Pharmacies.

### LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL  
un abonnement de faveur de 3 mois et une pochette de patrons, le tout pour 20 frs

De plus, vous trouverez dans le 1<sup>er</sup> N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.

Envoyez 20 francs avec cette annonce: 79, boulevard Saint-Germain, Paris. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

ÉMILIE



"Pourquoi que Dr. Dafodé veu qu'on emploie PALMOLIVE?"

pasque PALMOLIVE est un savon à huile d'olive!



LES 5 DIONNE VOGUENT GAIEMENT VERS LEUR 4<sup>e</sup> ANNÉE

AVOUEZ-LE SANS HONTE, MADAME: vous envie la fraîcheur exquise du teint des Quintuplettes Canadiennes! Pourquoi ne pas plutôt essayer de l'égalier en charme et en douceur? C'est si facile! Employez Palmolive, leur savon à l'huile d'olive, le savon choisi par elles par le Dr Dafodé entre tant de marques, à cause de sa pureté extrême!

Car, si Palmolive fait merveille pour les petites Dionne, pourquoi ne ferait-il pas merveille également pour vous? Sa mousse est si onctueuse, elle répond si bien aux besoins de votre peau, fragile peut-être! Faites donc provision de beauté, Madame, stockez de la jeunesse en achetant dès aujourd'hui trois pains de savon Palmolive.



C'est le Dr Dafodé qui a ordonné le savon Palmolive pour les 5 Dionne.

Feuilleton du « Journal du Lot » 30

### UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

— Oh! que c'est ennuyeux!  
La jeune femme avait dit cela d'une voix contrariée. Elle était venue ici de tout son élan, prête à tout, même à supporter stoïquement une admonestation d'André pour sa désobéissance à ses désirs, et cette absence inattendue la désorientait.

— Vous auriez voulu le voir tout de suite?... s'informa Mme Ourcade.

— Evidemment...

— Mais... si c'est grave, je peux peut-être me permettre de déranger le docteur?...

— Vous savez où le toucher? s'écria Marie-Claude.

— Naturellement, madame. Le docteur nous laisse toujours le moyen de l'atteindre, heure par heure... C'est à cause des malades, n'est-ce pas.

— Je comprends...

— Nous ne le dérangeons, en général, que lorsque nous avons absolument besoin de lui, quand il y a urgence. Mais... si vous jugez...

Marie-Claude ne prit pas le temps de réfléchir. Elle était trop impatiente de voir André, de lui parler, de lui

faire part de ses bouillantes rancœurs, pour contenir davantage son désir.

— Elle prit sa voix câline pour prier: — Alors, s'il vous plaît, madame, tâchez de l'avertir que je suis ici et dites-lui que je vous voudrais le voir toute de suite!...

— Très volontiers.

L'infirmière consulta un bloc-notes qu'elle venait de sortir des poches de sa blouse et se dirigea vers le téléphone.

— La commission va être faite immédiatement. Vous pourrez même avoir le docteur à l'appareil, je suppose, annonça-t-elle en décrochant.

— Vous croyez?

— Ne tenant plus en place, Marie-Claude se rapprocha et suivit attentivement le geste de Mme Ourcade qui composait un numéro sur le cadran. Il y eut un déclié.

L'infirmière demanda: — Gobelins 75-33?

— Gobelins 75-33... A l'énoncé du numéro, la petite Mme Joranne tressaillit brusquement. Elle regarda l'infirmière avec une muette stupeur comme si elle pensait avoir mal entendu.

Paisible, celle-ci poursuivait: — Pourriez-vous me dire si le docteur Joranne est là?... Ici, Mme Ourcade, l'infirmière.

Marie-Claude esquissa un mouvement en avant, puis s'arrêta net, les yeux toujours fixés sur le cadran noir. Elle fronçait le sourcil comme quelqu'un qui cherche à comprendre et

s'essayait à réprimer un frémissement involontaire de sa bouche, devenue sèche soudain.

L'infirmière continuait: — S'il vous plaît, mademoiselle, demandez-lui de bien vouloir venir à l'appareil, si cela lui est possible. Merci.

Elle se retourna, souriante, vers sa compagne pour annoncer: — Le docteur va vous parler.

Mais les mots moururent sur ses lèvres. La jeune femme était étrangement pâle et la dévisageait avec une expression qui la troubla.

— Vous avez bien dit: « Gobelins 75-33 »? chuchota Marie-Claude, en la scrutant avec intensité.

— Oui, C'est le numéro que m'a donné le docteur avant de partir.

— Chez Mme Régine Halloy? insista l'autre la voix altérée.

— Je ne sais pas, dit l'infirmière, déconcertée.

D'un geste automatique, Marie-Claude l'écartait et s'emparait de l'écouteur.

Elle le colla à son oreille. La mâchoire serrée, l'œil fixe, elle attendit.

— Allô... Veuillez ne pas quitter... Le docteur vient tout de suite, annonça, au bout du fil, une voix indifférente.

Un long tressaillement agita Marie-Claude. Elle se précipita, brève et impérieuse: — Allô!... allô!...

— Allô fit l'autre voix, calme.

— Allô... Je suis bien chez Mme Régine Halloy?

— Parfaitement.

— Et... qui êtes-vous?

— La femme de chambre.

— Le docteur Joranne est bien là? articula Marie-Claude, en avalant difficilement sa salive.

— Certainement, M. Joranne est là. Il m'a chargée de le prévenir si on l'appelait de la clinique... Veuillez patienter un instant... Le voilà!...

— C'est inutile...

Elle laissa retomber l'écouteur. Elle était blanche jusqu'aux lèvres avec des yeux soudain changés, comme hallucinés.

D'un geste de poupée cassée, elle raccrocha. L'infirmière la considérait, stupéfaite. Elle la vit porter la main à son front, comme une femme qui vient de recevoir un coup qui l'a assommée.

— Madame!...

Elle se précipita pour la soutenir, mais Marie-Claude se raidit.

— Laissez.

Mme Ourcade rencontra son regard morne, un regard où se tassaït on ne savait quelle mystérieuse supplication. A ce moment, le téléphone résonna. L'infirmière alla vers l'appareil: — C'est certainement le docteur, balbutia-t-elle.

Derrière elle, sans se retourner, Marie-Claude gagnait la porte.

XII

Patrick avait vu avec effarement revenir vers la voiture sa jeune patronne.

S'il n'avait connu les habitudes de tempérance de la maison, il eût pu penser que la jeune femme s'était laissée aller à boire quelques cocktails dans le bureau de son mari, tant sa démarche était étrange et mal assurée.

Au lieu de s'arrêter devant la voiture dont Patrick tenait la porte ouverte, elle continua son chemin — d'un air absorbé, presque somnambulique — dans la direction de Neuilly.

Il dut la rattraper à quelques mètres, juste au moment où elle allait dangereusement traverser la chaussée, sillonnée par les autobus.

— Madame a oublié de me donner des ordres? fit-il avec un empressement respectueux.

Elle abaissa sur lui des yeux lointains, puis porta la main à son front.

— Ah! c'est vrai... vous êtes là... Elle semblait infiniment lasse.

— Madame désire-t-elle que je la ramène avenue Hoche?

— Non.

Elle demeura immobile un instant, les prunelles vagues. Son front se plissait comme si elle se livrait à de profondes réflexions qui la faisaient souffrir.

— Madame n'a pas l'air bien, observa Patrick, alarmé... Si j'allais prévenir M. le docteur?

Il désignait la clinique proche.

Elle tressaillit: — Non... Oh! non!...

Perplexe, Patrick attendit, dissi-

mulant sa surprise. Elle rajusta et touqua distraitement, tapota ses cheveux, puis demanda, sans quitter sa mine abattue: — Quelle heure est-il?

Le chauffeur consulta sa montre.

— Cinq heures dix.

Marie-Claude, murmura, pour elle-même: — Josseline doit encore m'attendre...

Elle décida brusquement: — Conduisez-moi au Rit... D'un pas traînant, elle suivit Patrick jusqu'à la voiture.

Quand elle fut assise, blottie à creux des coussins et pelotonnée sur elle-même comme pour se défendre contre ce grand froid qui venait soudain de l'envahir, elle fit un effort pour se calmer, pour juguler la ronde folle qui tournoyait dans sa tête. La vitre lui renvoyait le reflet de son visage bouleversé.

Mais elle ne pouvait échapper à l'obsédante évidence. André avait menti et c'était le méprisable, atroce billet qui disait vrai!... André avait prétendu ne vouloir aucune relation avec cette femme dont il défendait la fréquentation à Marie-Claude, et c'était chez elle qu'il passait de longues heures, alors qu'on le croyait à la clinique!...

(à suivre)